

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 20 octobre 2022 à 18 heures 00

Date de convocation :

13 octobre 2022

Date d'affichage :

14 octobre 2022

Objet

Maintenance des radars
pédagogiques posés par
le SDEHG suite à la
rétrocession

Mme STRADERE Michèle

SOUS-PRÉFECTURE**02 NOV. 2022****SAINT-GAUDENS**

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,
VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms BALLARIN Jacques,
DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André,
VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire rappelle qu'une délibération en date du 23 juin 2022
avait été prise concernant un transfert de propriété de radars
pédagogiques posés gratuitement par le SDEHG.
Aussi, la commune de Barbazan, devenue propriétaire, doit assurer la
maintenance de ces équipements.

Deux devis ont été proposés :

- IMS Services
- Elan Cité

Après lecture de ceux-ci, le conseil municipal après en avoir délibéré, et
à l'unanimité :

- retient la proposition d'Elan Cité
- autorise Madame le Maire à réaliser toutes les démarches afférentes à
cette procédure.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture le 25 octobre
2022.

Le Maire,

